

# De meilleurs services en transport en commun et en transport adapté réclamés

## Le CSN et le RUTAL

> Marie-Eve Shaffer

marie-eve.shaffer@transcontinental.ca

**L**e Conseil central de Lanaudière (CSN) et le Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL) réclament de meilleurs services en transport en commun et en transport adapté et indiquent que le Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL) «n'a pas rempli ses mandats».

Dans un communiqué transmis aux médias, les deux organismes de Lanaudière font valoir que de «grosses problématiques en transport subsistent dans la région». Ils mentionnent que ce manque de service a un effet direct sur le développement de la région ainsi que sur les travailleurs qui doivent traverser les ponts. «Ces pertes de temps occasionnées par des embouteillages de plus en plus fréquents et denses sont considérables et minent la qualité de vie des citoyens».

Le transport en commun est en outre moins coûteux et moins polluant, selon le CSN et le RUTAL. «Avec le transport collectif, nous polluons quatre fois moins qu'avec l'automobile, les coûts des accidents sont de douze fois moindre, la consommation globale d'énergie est de cinq fois moins».

Puisque six municipalités régionales de comté forment le CRTL, un réseau de liaisons plus efficace est par ailleurs réclamé par la CSN et le RUTAL. «La pénurie de transport en commun et le manque d'interconnexion au niveau du transport adapté limitent sérieusement l'accès aux formations, aux ser-

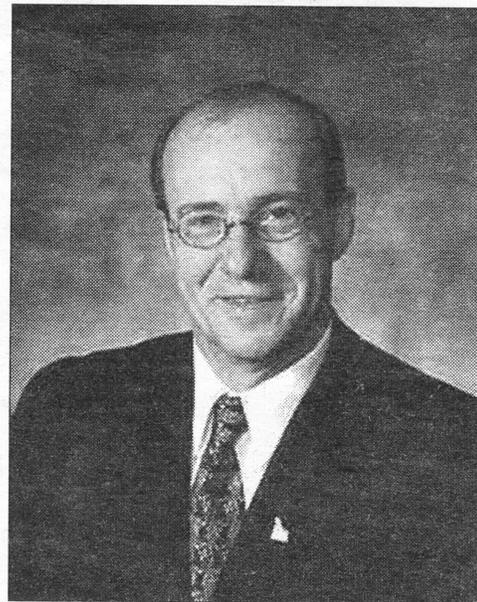
vices gouvernementaux, de santé notamment, à la culture et aux loisirs, et augmentent l'isolement des personnes démunies».

Devant ce lot de revendications du CSN et du RUTAL, le vice-président du CRTL, qui est également conseiller municipal de la Ville de Terrebonne, Jean-Luc Labrecque, a dit «comprendre l'impatience de ces gens». «Le CRTL a pris un peu de temps pour atteindre sa vitesse de croisière».

Les six municipalités régionales de comté représentées par le CRTL présentent des réalités de transport différentes les unes des autres. Près de 90 p. cent de la demande de transport en commun est concentrée dans les MRC Les Moulins et L'Assomption, a révélé M. Labrecque. Toutefois, il y a une demande pour améliorer le transport en commun et le transport adapté dans les quatre autres MRC, a-t-il confié, une étude de besoin doit d'abord être effectuée pour que les circuits de transport soient efficaces.

Le plan de transport du CRTL vient à peine d'être terminé par la nouvelle directrice générale. Le dessein ultime est de le mettre en œuvre en août prochain pour que les nouveaux services soient disponibles dès la prochaine rentrée, espère le vice-président du CRTL.

Pour ce qui est de la MRC Les Moulins exclusivement, Jean-Luc Labrecque a rappelé que des mesures favorables au transport en commun ont été adoptées récemment, telles le prolongement de la voie réservée sur l'autoroute 25 jusqu'à l'autoroute 440 et



**Le vice-président du CRTL et conseiller municipal de la Ville de Terrebonne, Jean-Luc Labrecque.**

(Photo : Courtoisie)

qu'une étude de faisabilité est actuellement en cours pour aménager une voie réservée sur la même autoroute, entre le boulevard des Seigneurs et l'autoroute 640.

**Vous l'avez appris dans le Trait d'Union**  
www.letraitdunion.com